

Fully sans fouillis

Introduction de la taxe au sac
au 1^{er} janvier 2018
Informations pratiques



dechets.fully.ch

www.trier-pas-sorcier.ch

Vous vous demandez sans doute...



Pourquoi cette taxe au sac?

Parce que la loi fédérale l'impose depuis 1996 (!), suite à une révision de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement. Depuis cette date, le principe du pollueur-payeur a été progressivement introduit dans tous les cantons suisses. Ainsi, avec la taxe au sac, chacun paie en fonction de la quantité de déchets qu'il produit.

Qu'est-ce qui va changer?

Un sac blanc et rouge arborant le slogan «Trier? C'est pas sorcier!» remplacera dès le 1^{er} janvier 2018 le sac noir actuel dans tout le Valais romand. Il sera le seul autorisé dans les conteneurs destinés aux ordures ménagères. Des contrôles seront rapidement mis en place, certains points de collecte équipés de caméras de surveillance, et les resquilleurs amendés.



Où acheter le sac officiel?

A Fully, on le trouvera chez de nombreux commerçants. Les sacs sont vendus aux prix officiels de:

- 0,95 franc - le modèle 17 L
- 1 franc 90 - le modèle 35 L
- 3 francs 40 - le modèle 60 L
- 6 francs 20 - le modèle 110 L.



Paiera-t-on encore une taxe de base annuelle?

Oui. Environ 80% du prix du sac taxé est reversé à notre administration pour couvrir les frais de collecte et d'élimination des ordures ménagères. La taxe de base annuelle, elle, est perçue auprès des propriétaires de logement, qui peuvent la reporter sur le locataire. Ce montant, calculé en fonction du nombre de pièces, finance les frais d'infrastructures (écopoints, déchetterie, etc.).

Taxe de base 2018 hors TVA:

- Jusqu'à 1,5 pièce: CHF 110.-
- De 2 à 2,5 pièces: CHF 121.-
- De 3 à 3,5 pièces: CHF 132.-
- De 4 à 4,5 pièces: CHF 143.-
- Dès 5 pièces: CHF 154.-



Et les entreprises?

Elles s'acquitteront de la taxe de base annuelle en fonction de leur secteur d'activité (montant 2018 hors TVA):

- Entreprises de services: CHF 80.-
- Etablissements publics et similaires: CHF 88.-
- Industrie, artisanat et autres entreprises: CHF 96.-

Pour un Fully sans fouillis, rapportons chaque déchet au bon endroit...

Dès le 1^{er} janvier 2018

	Points de vente	Ecopoints	Déchetterie	Proxypoints
Ampoules, sources lumineuses, néons	●		●	
Appareils électriques ou électroniques	●		●	
Bouteilles en plastique (hors PET) et flacons	●			
Capsules de café	●	●	●	
Carton / Papier		●	●	
CD, CD-ROM et DVD	●			
Déchets alimentaires (cuits ou crus)			●	
Déchets verts ¹ (branchages, végétaux, herbe coupée, etc.)			●	
Encombrants ² (meubles, etc.)			●	
Fer-blanc / Aluminium (boîtes de conserve, etc.)	●	●	●	
Huiles			●	
Inertes (béton, granit, pierres, miroirs, porcelaine, etc.)			●	
Médicaments	●			
Ordures ménagères (sacs taxés) (cartons et papiers souillés, couches-culottes, litières, composites, plastiques, etc.)		●		●
PET ³	●			
Piles et batteries ³	●			
Plastiques (ni PET, ni PEHD) (uniquement dans des sacs taxés)				●
Produits toxiques ou chimiques, peintures, solvants	●		●	
Textiles		●		
Vaisselle (céramique, porcelaine, poêles, casseroles)			●	
Verre (bouteilles, emballages)		●	●	

Précisons que...

¹ Une collecte de sapins est organisée chaque année au début du mois de janvier près de votre proxypoint habituel (date de ramassage sur dechets.fully.ch).

² «Encombrants» désigne des objets provenant de l'activité des ménages, trop volumineux pour entrer dans un sac poubelle de 110 L (supérieurs à 60 cm). Par exemple: fauteuil, matelas, sommier, meuble démonté, tapis, corbeille à linge, ski, bob, mais en aucun cas: classeur, ballon de sport, souliers de ski, arrosoir, etc.

³ Le PET, les piles et les batteries sont désormais repris uniquement dans les commerces.

L'accès à la déchetterie est réservé aux particuliers et possible uniquement sur présentation de la carte que chaque habitant de Fully a reçue chez lui par la poste (en cas de perte, s'adresser à l'Office de la population, 027 747 11 56 ou office.population@admin.fully.ch).

La Commune de Fully met à votre disposition sur le territoire communal dès le 1^{er} janvier 2018:

des écopoints pour déposer:
ordures ménagères, papier, carton, verre, fer-blanc, alu, capsules de café, textiles



des proxypoints pour déposer:
ordures ménagères

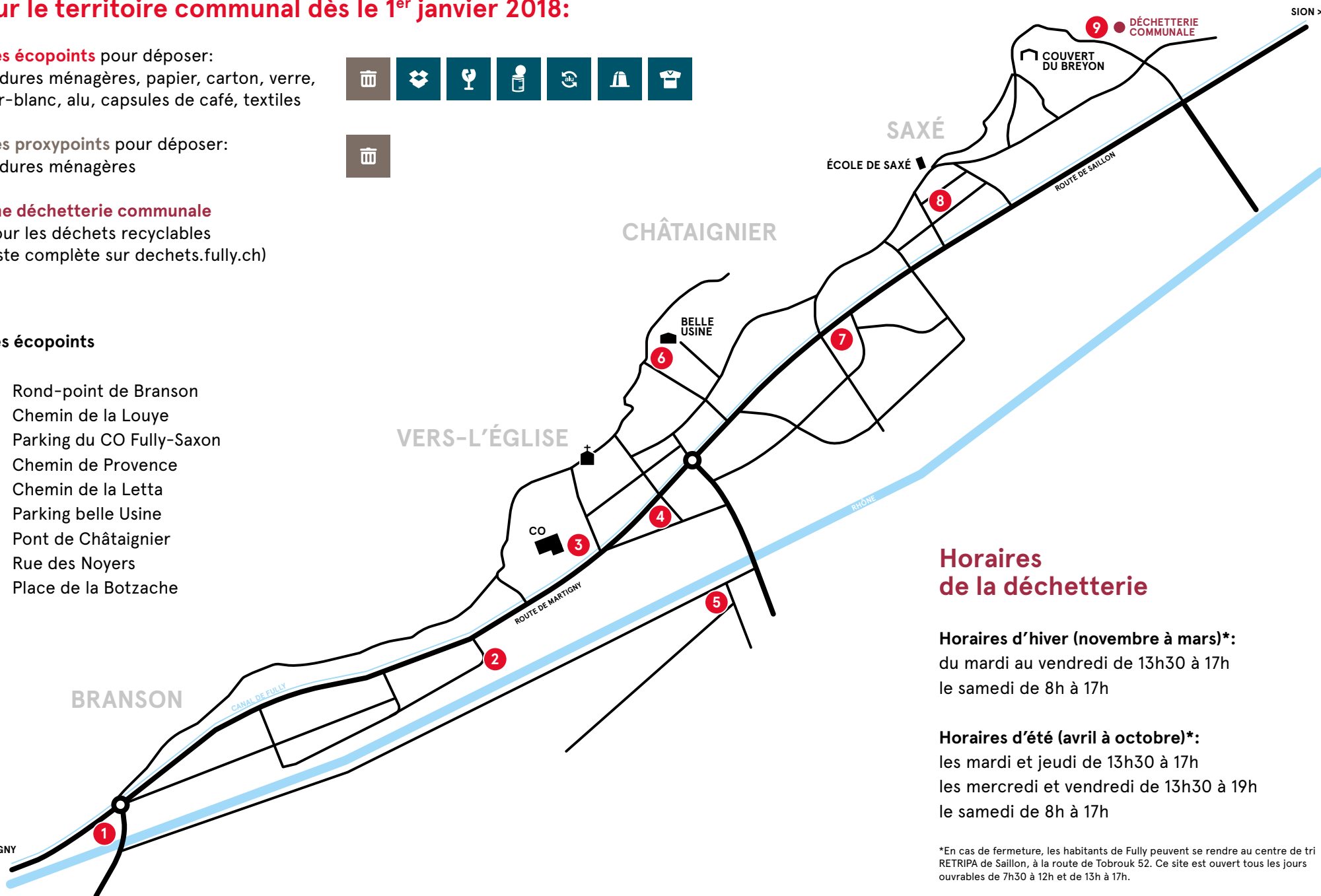


une déchetterie communale
pour les déchets recyclables
(liste complète sur dechets.fully.ch)

Les écopoints

1. Rond-point de Branson
2. Chemin de la Louye
3. Parking du CO Fully-Saxon
4. Chemin de Provence
5. Chemin de la Letta
6. Parking belle Usine
7. Pont de Châtaignier
8. Rue des Noyers
9. Place de la Botzache

< MARTIGNY



Horaires de la déchetterie

Horaires d'hiver (novembre à mars)*:
du mardi au vendredi de 13h30 à 17h
le samedi de 8h à 17h

Horaires d'été (avril à octobre)*:
les mardi et jeudi de 13h30 à 17h
les mercredi et vendredi de 13h30 à 19h
le samedi de 8h à 17h

*En cas de fermeture, les habitants de Fully peuvent se rendre au centre de tri RETRIPA de Saillon, à la route de Tobrouk 52. Ce site est ouvert tous les jours ouvrables de 7h30 à 12h et de 13h à 17h.

Mais encore...

Quelques règles de propreté et de vivre-ensemble

Plusieurs écopoints et proxypoints sont à votre disposition sur le territoire communal pour y déposer vos déchets. Aidez-nous à maintenir ces lieux propres, afin qu'ils restent agréables pour tous!

Les moloks sont pleins? Faites un petit effort, déplacez-vous jusqu'aux moloks les plus proches. Évitez de déposer des sacs ou des déchets sur le sol. Le vent et les animaux risquent de les disséminer dans la nature.

Pensez également au voisinage. Pour limiter les nuisances sonores, évitez de déposer vos déchets avant 7h et après 20h. Par ailleurs, le dépôt du verre est strictement interdit entre 12h et 13h, 19h et 7h, et les dimanches et jours fériés.

Les contrevenants peuvent être dénoncés par des agents assermentés et amendés (de CHF 100.- à CHF 10 000.-).

Des contributions anticipées de recyclage pour ne pas payer deux fois

Lorsque vous achetez un luminaire, un micro-ondes, des piles, une boisson en bouteille PET ou en canette alu, une taxe est comprise dans le prix que vous payez. Elle sert à financer le recyclage écologique et l'élimination propre de ces produits. Il peut s'agir d'une CAR (contribution anticipée de recyclage), qui relève de l'économie privée, ou d'une TAR (taxe anticipée de recyclage) étatique.

Autrement dit, au moment de l'achat, le consommateur a déjà contribué au recyclage. La meilleure solution pour se débarrasser de ce type de déchets consiste donc à les rapporter aux points de vente, sous peine de passer deux fois à la caisse: une première fois à l'achat et une deuxième fois par ses impôts! Ce réseau de collecte via les commerces soulage également les communes.

Gazon, épluchures, aliments cuits



Si vous disposez d'un jardin, d'une pelouse ou d'un potager, installez un compost.

Une bonne gestion de celui-ci vous permettra d'alléger votre sac et de disposer d'engrais de qualité, sans nuisances olfactives.

L'UNIPOP dispense des cours sur le sujet, et notre site web dechets.fully.ch propose également des infos pratiques.

Sacs gratuits pour occasions particulières

A partir du 1^{er} janvier 2018, la Commune de Fully offre aux nouveaux parents un lot de 80 sacs de 35 litres! Un courrier leur est adressé peu après la naissance. Une mesure de soutien est aussi proposée aux personnes incontinentes via les pharmacies.



Rénovations: une question de volume



En cas de travaux de rénovation, c'est le volume des déchets générés par le chantier qui détermine leur destination. S'il est égal ou inférieur à 1 m³ par jour, vous pouvez déposer les gravats et autres matériaux à la déchetterie. Si la quantité s'avère plus importante, il vous faut commander une benne d'évacuation ou emmener vos déchets dans une installation spécialisée. La plus proche se situe à Saillon, au centre de tri RETRIPA, route de Tobrouk 52.

Trucs et astuces

Pourquoi trier ses déchets?

Les ressources de notre planète en bois, pétrole, métaux, etc. sont limitées. Trier les déchets qui peuvent être recyclés permet de ralentir leur extraction, et de faciliter le traitement et l'élimination des ordures, tout en limitant leur impact sur l'environnement. Enfin, dès le 1^{er} janvier 2018, trier ses déchets permettra d'économiser en utilisant moins de sacs taxés. A l'échelle nationale, la démarche vise un taux de recyclage de 60% d'ici 2020. Car si les Suisses sont des champions en matière de tri, ils sont aussi... les plus gros producteurs de déchets d'Europe.



Des pros à votre service

L'Agence Clivaz (rue de l'Eglise 30) et Landi (route de la Gare 8) à Fully proposent tout le nécessaire pour trier ses déchets, faire son compost, compacter ses poubelles, etc.



Tout sur votre smartphone

L'appli Recycling Map (et le site web recycling-map.ch) vous indique sur une carte les points de collecte les plus proches de chez vous. Le système fonctionne aussi avec la géolocalisation.

Trier? C'est pas sorcier!

Le jeu, vous l'aurez compris, consiste à tout mettre en œuvre pour remplir le plus lentement possible votre sac d'ordures ménagères afin d'utiliser un minimum de sacs. Une série de nouvelles habitudes de tri vous permettra d'y arriver. Le site web www.trier-pas-sorcier.ch, dans sa section «Tri, mode d'emploi», prodigue de très nombreux conseils pour vous aider à trier mieux, et plus. Car... Trier? C'est pas sorcier!



Prévenir vaut mieux...

La Commune de Fully est affiliée à **Zero Waste Switzerland**, qui promeut le zéro déchet. Pour l'association, le rebut le plus facile à recycler... est celui qui n'existe pas! Elle encourage donc le public à tout tenter pour éviter les déchets et, en dernier recours seulement, à recycler et à composter ce qui peut l'être.

www.zerowasteswitzerland.ch

ZERO WASTE
SWITZERLAND

Trouvez encore plus d'informations sur
dechets.fully.ch

N'hésitez pas à nous contacter
027 747 11 31
ou dechets@fully.ch